

## **ALERTE**

**SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE A SURVEILLER**

**POUR UN RISQUE D'ORAGES - FORTES PLUIES – RAFALES DE VENT**

**VIGILANCE JAUNE**

Météo France place le département des Ardennes **en vigilance JAUNE avec une situation météorologique à surveiller pour un risque d'orages localement violents, accompagnés de fortes pluies et de rafales de vents pouvant atteindre les 80 à 100km/h, le jeudi 23 octobre 2025 de 01h00 du matin jusqu'en fin de journée.**

**Situation :**

Une tempête baptisée « Benjamin » va balayer le département des Ardennes le jeudi 23 octobre 2025 de 01h00 jusqu'en fin de journée. Elle s'accompagne d'orages, de pluies localement marquées, et également de plusieurs épisodes de fortes rafales de vent. Les rafales peuvent atteindre 80 à 100 km/h.

« Benjamin » constitue le premier coup de vent de l'automne, ce qui représente un facteur aggravant, accentué par le fait que les arbres portent encore leurs feuilles (prise plus importante au vent) et que les sols sont humides en raison des pluies des derniers jours.

**Conseils de comportement**

**Le Préfet des Ardennes appelle chacun à la plus grande prudence.**

***Les comportements suivants vous sont recommandés :***

- mettez vos biens à l'abri de la montée des eaux ;
- éloignez-vous de cours d'eau ;
- restez à l'écoute des consignes des autorités et des médias locaux ;
- débranchez le matériel électrique ;
- limitez vos déplacements et limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
- prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- ne vous abritez pas sous les arbres ;
- évitez les promenades en forêt ;
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pouvez être témoins.